

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
Le Nay - Técou
BP 80133
81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Prestations de diagnostics complémentaires pour l'étude du schéma directeur d'assainissement de l'agglomération Gaillac Graulhet relance du Lot n°2 : Levés topographiques

L'avis concerne un accord-cadre.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Lieu principal d'exécution : le territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 71351810-4 | Services topographiques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Informations sur le lot :

Pour le Lot n°2 Levés topographiques

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 150 000.00 euros HT.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 18 mois.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

Procédure :

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Méthodologie et organisation pondéré à 25 sur 50 points.
 - 3.2. Sous-critère Moyens et la capacité à assumer la masse de travail pondéré à 25 sur 50 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : **21-35BIS-AOS**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2022

Date limite de réception des offres : **29/03/2022 à 17:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV
BP 7007
31068 Toulouse CEDEX 07

Tél: 05.62.73.57.57 Fax : 05.62.73.57.40 Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr